05 juil 2004 -02:00

Réaction du Ministre Michel aux agressions répétées contre la communauté juive

Réaction du Ministre Michel aux agressions répétées contre la communauté juive

Réaction du Ministre Michel aux agressions répétées contre la communauté juive

Bruxelles, 2 juillet 2004,Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Louis Michel condamne les aggressions répétées à l'encontre de la communauté juive d'Anvers. Pour le Ministre, «le dernier acte de lâche violence à Anvers, qui avait à l'évidence pour seul motif le fait que la victime était juive, est à la fois méprisable et totalement inacceptable».Il est clair que nous ne pouvons plus à présent parler d'actes isolés. Il en va, selon le Ministre, d'une série d'incidents qui traduisent un climat extrêmement malsain dont la communauté juive est la victime.La Belgique est une démocratie dotée d'une longue tradition en matière de coexistence de minorités et de communautés religieuses et ethniques. On pense par exemple aux nombreux réfugiés juifs des années 1933-1940 ou aux réfugiés politiques du passé qui, de Victor Hugo à Karl Marx, ont trouvé en Belgique à la fois la protection et un havre d'ouverture, de respect et de tolérance. Pour M. Michel : «l'intolérance, le racisme ou l'antisémitisme n'ont pas leur place dans notre pays, et ils ne l'auront jamais".Le Ministre Michel plaide pour une série de mesures pour éradiquer l'antisémitisme. «Les différents niveaux d'autorité dans notre pays ont déjà fait beaucoup pour assurer une meilleure protection physique de la communauté juive. A l'évidence, cette protection pourrait être encore améliorée. Mais, au-delà de la sécurité, il faut - à mons sens - prêter plus d'attention à la prévention et à la répression de ce type de crimes particulièrement horrible. Je plaide entre autres pour des initiatives qui promeuvent dans notre pays le dialogue entre communautés immigrée et juive. Indépendamment de cela, je soutien aussi l'appel du Premier Ministre Verhofstadt aux Ministres de l'Education pour qu'il s'assurent qu'une attention plus grande soit attirée dans les écoles sur les crimes antisémites et racistes commis à l'époque de la Seconde Guerre Mondiale».Le Ministre rappelle les initiatives qu'il a déjà prises dans cette optique. Il soutient ainsi le projet «A Classroom of Difference» qui informe sur la Shoah (extermination des juifs à l'époque de la Seconde Guerre Mondiale) dans les établissements scolaires francophones et flamands. Le Ministre tient aussi à mentionner son soutien au "Forum d'Assilah" (Maroc, 26/7- 31/8/2003) qui a réuni des intellectuels de différentes cultures et de diverses parties du monde en vue d'augmenter la tolérance entre les communautés. Le Ministre Michel cite aussi la conférence de l'OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe) que la Belgique organisera les 13 et 14 septembre 2004 avec pour thême la tolérance et la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Le Ministre Michel demeure plus que jamais partisan d'une solution négociée au Proche-Orient, susceptible de remettre sur les rails le processus de paix. Il insiste pour que l'Union Européenne et les autres membres du «quartette» s'investissent plus encore pour qu'une solution à court-terme puisse être trouvée à ce conflit.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
http://diplomatie.belgium.be

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be

.be

© 2019 - news.belgium.be